



**DIDIER LE GAC**

Député de la 3ème circonscription du Finistère

# Communiqué de Presse

8 Avril 2021

## Langues régionales Didier Le Gac salue le vote historique de ce jeudi 8 avril

Le député Didier Le Gac a pris part cet après-midi au vote historique sur les langues régionales à l'Assemblée nationale.

Dans l'hémicycle, il est intervenu pour défendre, avec ses collègues bretons, la proposition de loi du député Paul Molac relative à la "protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion".

Membre du Groupe d'études à l'Assemblée nationale "langues et cultures régionales" depuis le début du quinquennat, il salue les progrès considérables, jamais obtenus depuis la dernière révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

Le texte voté définitivement en seconde et dernière lecture par les députés contient deux avancées majeures pour la reconnaissance des langues régionales :

- Le caractère immersif de l'enseignement dispensé dans le réseau Diwan est enfin reconnu par la loi.
- Le forfait scolaire est désormais rendu obligatoire, et va enfin soulager les finances du réseau associatif d'enseignement du breton.

Didier Le Gac rappelle que c'est sur sa circonscription - à Lampaul-Ploudalmézeau - qu'est née, il y a un peu plus de quarante ans, la toute première école Diwan.

La République est toujours plus forte dans sa diversité.

A consulter en complément :

- Vidéo de l'intervention de Didier Le Gac dans la discussion commune  
<https://www.youtube.com/watch?v=v8QR6qiNJEY>
- Groupe d'études à l'Assemblée nationale "langues et cultures régionales"  
[https://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC\\_PO747027/legislature/15/\(block\)/agenda](https://www2.assemblee-nationale.fr/instances/resume/OMC_PO747027/legislature/15/(block)/agenda)

Contact : Didier LE GAC – 02.98.33.02.20

[didier.legac@assemblee-nationale.fr](mailto:didier.legac@assemblee-nationale.fr) - Blog : <http://didierlegac.bzh/>